



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Maire de TERVILLE

Route de Verdun
B.P. 50010
57181 Terville CEDEX

Tel : 03 82 88 82 88
Fax : 03 82 34 22 21

www.terville.fr

ARRETÉ N° 5446

Le Maire de la Ville de Terville,

VU les articles L 2541-1, L 2542-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en Alsace-Moselle ;

VU les articles L 2131-1, L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2 et L 2214-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L 113-1 et L 113-2 du Code de la Voirie Routière ;

VU le Décret n° 2001-251 du 22 mars 2001 relatif à la circulation routière, l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété ;

VU le Code de la Route, notamment ses articles R 110-1, R 110-2, R 417-10/II 10° ;

VU l'article R 610-5 du Code Pénal ;

VU l'organisation de la passation de commandement des Pompiers sur le parking de la Place de la Liberté à Terville (57180), effectuée par le SDIS de la Moselle sis au n° 3, rue de Bort les Orgues – Saint-Julien-Les-Metz – BP 50083 – METZ CEDEX 03 (57072), le samedi 15 février 2020, de 8h00 à 14h00 ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures qui s'imposent pour faciliter le stationnement, la circulation et éviter les accidents ;

ARRETE

Article 1 : En raison de l'organisation de la passation de commandement des Pompiers sur le parking de la Place de la Liberté à Terville (57180), effectuée par le SDIS de la Moselle, le stationnement sera interdit et considéré comme gênant sur tout la partie gauche du parking en entrant sur la Place de la Liberté, le samedi 15 février 2020, de 8h00 à 14h00.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par les agents du CTM de la ville de Terville.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal par tous les agents habilités à cet effet et poursuivies selon les lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame le Commissaire Central de la Police Nationale de Thionville
- Monsieur le Directeur de la Police pluri-communale de Thionville-Terville
- Monsieur le Directeur du Centre Technique Municipal
- Monsieur le commandant du SDIS de la Moselle



Fait à Terville, le 10 février 2020

Le Maire,


Patrick Luxembourg